

Montreuil, le 14 décembre 2009



Monsieur Didier LOMBARD  
Président Directeur Général de  
France Télécom Groupe  
6 place d'Alleray  
75015 PARIS

**Objet : dépôt de préavis de grève nationale pour la journée du 29 janvier 2009**

Monsieur le Président,

La crise économique, amplifiée par la crise financière internationale, touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils ne sont en rien responsables, les salariés sont les premières victimes de cette crise.

Comme ailleurs, dans le groupe France Télécom la crise ne doit pas être le nouveau prétexte utilisé pour opérer de nouvelles restructurations, poursuivre la sous-traitance et les délocalisations au profit de la rémunération des actionnaires.

Les seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes notamment en matière de service public.

Dans ce contexte où la direction réaffirme ses axes stratégiques dans la suite de ce qui a été réalisé depuis plusieurs années, les salariés du groupe ont toutes les raisons d'agir pour faire entendre leurs revendications.

Face aux réalités quotidiennes rythmées par les restructurations permanentes, le transfert massif des activités et des emplois à la sous-traitance et les conséquences concrètes sur les conditions de vie, de travail, la contestation et les exigences revendicatives se font légitimement de plus en plus fortes.

Il faut une autre répartition des richesses favorable à ceux qui les créent : les salariés.

Augmentation des salaires, préservation et développement de l'emploi stable et qualifié, amélioration significative des conditions de vie et de travail, maintien et développement des activités de proximité en lien avec l'amélioration du service rendu, sont autant de revendications au cœur de la journée d'action du 29 janvier, journée d'action de grève et de manifestation interprofessionnelle et unitaire.

Afin de permettre aux salariés de s'inscrire dans cette journée par des arrêts de travail et de participer aux manifestations, la Fédération CGT des activités postales et de télécommunications met à la disposition de l'ensemble des salariés du Groupe un préavis de grève national de 24H pour la journée du 29 janvier 2009 couvrant l'ensemble des services, y compris ceux des salariés effectuant des services cycliques et assimilés.

**Les salariés revendiqueront l'ouverture de réelles négociations** fondées sur la règle de l'accord majoritaire pour :

- Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat.
- Donner la priorité au maintien et au développement de l'emploi et des activités en interne sur tout le territoire
- Augmenter les salaires pour augmenter le pouvoir d'achat et réduire les inégalités
- L'instauration du 13ème mois
- Le paiement immédiat d'une prime équivalente à un mois de salaire pour tous les salariés du groupe
- Améliorer les garanties collectives
- Améliorer les conditions, l'organisation et le contenu du travail
- La défense et l'amélioration de la protection sociale solidaire et des régimes de retraites, de la sécurité sociale, avec le droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- La reconnaissance de la pénibilité au travail, ouvrant droit à la retraite à 55 ans au travers d'un élargissement du service actif
- Favoriser l'investissement productif pour l'avenir de l'entreprise.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

CGT Fapt

Christian MATHOREL